

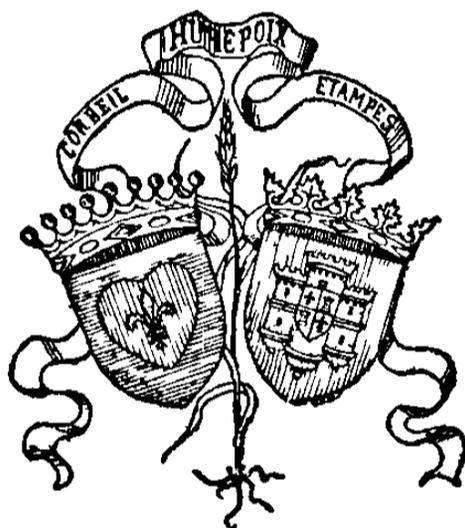
BULLETIN  
DE LA SOCIÉTÉ  
HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE  
DE CORBEIL  
D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

5<sup>e</sup> Année — 1899

---

2<sup>e</sup> LIVRAISON

---



PARIS

ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS

LIBRAIRES DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

Rue Bonaparte, 82

—  
1899

# NOTES SUR GRIGNY

AUX XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> SIÈCLES.

---

## LES MERCIER, SEIGNEURS DES BORDES ; LE CULTE RÉFORMÉ EN 1599 (\*).

Lorsque Henri IV, en 1598, accorda l'Édit de Nantes aux protestants, quelques-uns espérèrent obtenir l'exercice du culte public dans la capitale même. Il avait été interdit, à *dix lieues* à la ronde, par toutes les déclarations royales, depuis l'édit d'Amboise en 1562 jusqu'à la capitulation de Paris en 1594 (1). L'Édit de Nantes maintint « très expressément » (art. XIV) l'interdiction absolue du culte public dans l'intérieur des murs, mais la distance fut réduite à *cinq lieues*. Le XXXIII<sup>e</sup> des articles particuliers ou secrets stipula formellement : « Sera baillé à ceux de la dite Religion un lieu pour la Ville, Prévôté et Vicomté de Paris, à cinq lieues pour le plus de ladite ville, auquel ils pourront faire l'exercice public d'icelle ».

Les protestants parisiens avaient espéré voir transformer en une sorte d'exercice public l'exercice privé qui était toléré, dans le Louvre même, en présence de la sœur du roi, « Madame », Ca-

(\*) Cf. Études historiques sur la Réforme à Corbeil et aux environs, 1<sup>re</sup> série, dans les *Documents* publiés par la Société historique et archéologique de Corbeil, tome II, 1899.

(1) Seul, l'édit de 1573 l'avait autorisé à *deux lieues*, mais le prêche de Noisy-le-Sec ne put avoir qu'une existence éphémère. Cf. Ath. Coquerel, *Histoire de l'Église réformée de Paris*, 1866.

therine de Bourbon. Le jour de Noël 1598 il y eut, probablement dans la salle des cariatides de Jean Goujon, « quatre presches avec si grande affluence de peuple que, pour la multitude des communiants, on fut contraint de continuer le lendemain, ce qu'on fit exprès pour montrer qu'on ne se souciait guère des crieries des curés et prédicateurs de Paris qui ne cessaient de tumultuer » (1).

Mais six jours après, le 31 décembre 1598, Madame épousait le duc de Bar, Henri de Lorraine. Le pape, avant d'accorder l'absolution au roi, lui avait fait promettre que sa sœur épouserait un prince catholique et serait instruite dans la religion romaine. Catherine de Bourbon ne se laissa pas convertir, mais son éloignement en Lorraine fut un grand coup porté aux espérances des huguenots.

Voici ce qu'écrivit, dans son autobiographie, le ministre Pierre du Moulin, si fameux plus tard, qui venait alors d'être consacré (2) :

« J'arrivay à Paris le dernier de février 1599... Je fis ma première prédication en l'hostel de Madame, sœur du roy, lequel depuis a esté appelé l'hostel de Soissons. Le lendemain je preschai dans le Louvre, devant maditte dame, où je mariay un More avec une Moresse. Il y avoit un grand abord de peuple. Si maditte dame eust demandé au roy un lieu dans la ville ou au faubourg pour faire nostre exercice ordinaire, Sa majesté luy eust volontiers accordé, pource que nos assemblées au Louvre l'incommodoient ; mais elle ne s'avisa pas de faire cette requeste au roy, et nul ne la pria d'y penser, qui fut une grande faute ; car Madame estant partie de Paris, on mist nostre exercice à Grigny, qui est à cinq lieues de Paris ».

Peut-être n'aurait-on pas pu, aussi facilement que se le figure P. du Moulin, annuler une disposition formelle de l'Édit, et la désignation du lieu de culte fut l'objet de longs pourparlers. La cour et le consistoire tombèrent enfin d'accord pour choisir un petit village situé à une lieue de plus que les cinq prescrites, à partir du parvis Notre-Dame : Grigny, sur le flanc d'une colline alors couverte de vignes, sur la rive gauche de la Seine en amont de Paris. Trois siècles plus tard, cette commune (arrondissement de Corbeil, canton de Longjumeau) compte, en 1899, 580 habitants.

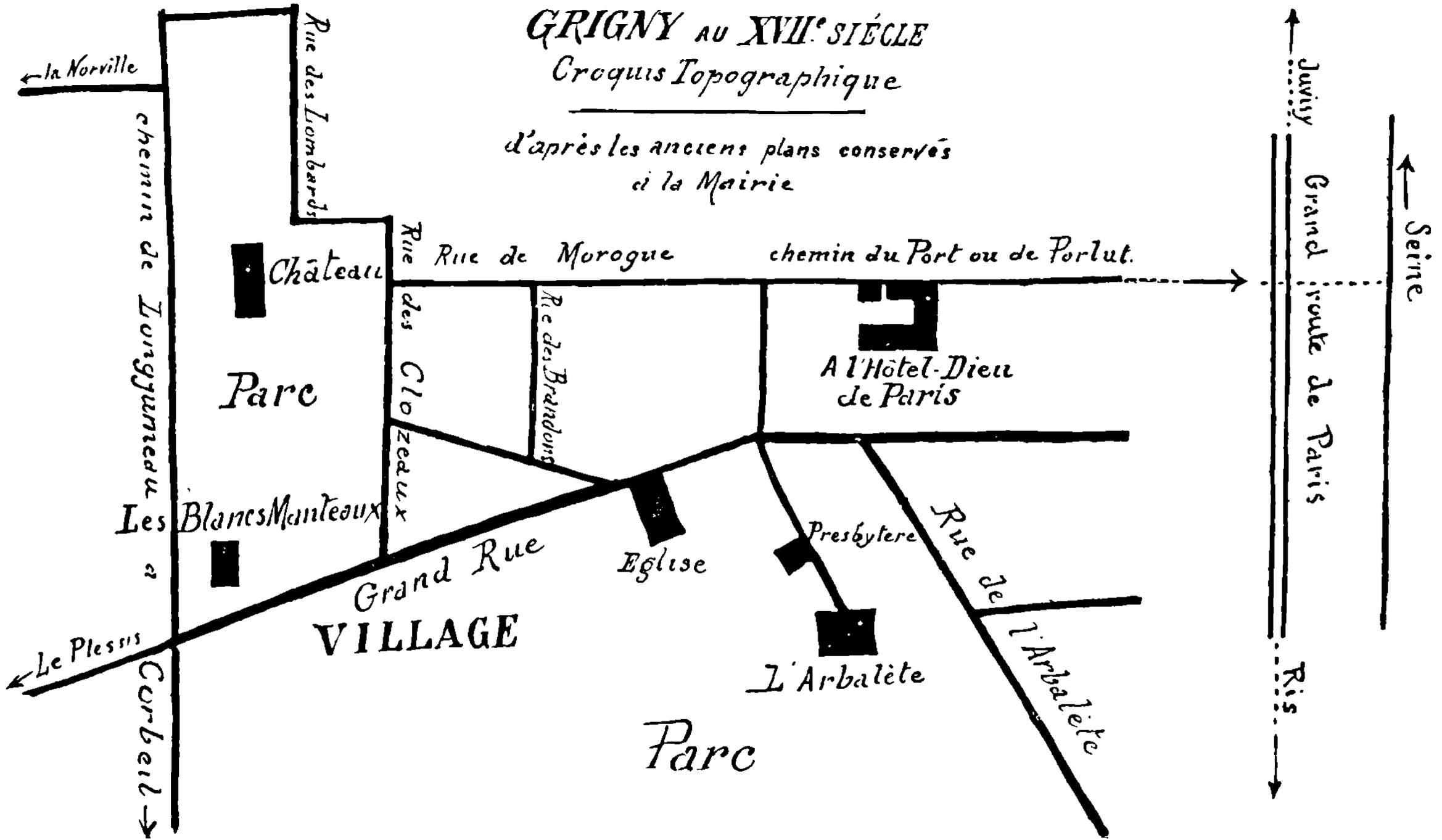
(1) *Journal de l'Estoile*. Cf. O. Douen, *Paris protestant*, dans *l'Encyclopédie des sciences religieuses*, t. XII, p. 777.

(2) *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, t. VII (1858), p. 338.

# GRIGNY AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE

## Croquis Topographique

d'après les anciens plans conservés  
à la Mairie



Autrefois, à en juger d'après un plan (du XVIII<sup>e</sup> siècle, semble-t-il) conservé à la mairie et que nous reproduisons ici, la principale agglomération du village était le long de la grand'rue montant de la rue de l'*Arbalète* jusqu'au chemin de Longjumeau à Corbeil. A droite, en haut, était une propriété appartenant aux religieux des Blancs-Manteaux ; plus au nord-ouest était le château et ses dépendances ; plusieurs pièces de terre appartenaient à l'hôtel-Dieu de Paris, entre autres une ferme dite de l'*Autruche*. Plus tard (notamment par acquisition du 8 décembre 1719), il y aura aussi des biens appartenant à Saint-Lazare.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, lorsque plusieurs de ces biens ecclésiastiques étaient déjà constitués, quel motif a pu attirer à Grigny, pour y célébrer un culte public, les protestants de Paris ?

Grigny ne se recommandait pas seulement à eux parce qu'il était aisé — relativement — d'y venir par la route royale de Lyon, ou par le fleuve (1). C'était surtout la résidence d'un des membres laïques ou « anciens » du consistoire de l'Église de Paris, *Josias Mercier*, seigneur des Bordes et de Grigny.

Je ne sais si c'est du même village qu'étaient originaires trois victimes de la Saint-Barthélemy à Orléans : *Michel de Grigny*, âgé de dix-huit ans, *Antoine de Grigny*, âgé de soixante-dix ans, et *Guillaume*, son neveu, épicier (2). Les registres des baptêmes, mariages et inhumations conservés à la mairie ne datent que de 1642 (*Jean Baugron*, curé, jusqu'en 1661).

Il serait intéressant de découvrir aussi quels rapports ont pu exister à Grigny entre les Mercier et d'autres seigneurs du lieu, les d'Albiac et les Chevalier : un manuscrit du XVI<sup>e</sup> siècle, faisant partie des collections du baron Pichon (3), était intitulé « Adveu et dénombrement du fief de la Borde-lez-Ris, situé en la châtellenie de Corbeil près Paris, fait par *Charles d'Albiac* à *Marie Chevalier* dame de Grigny ».

Or Albiac et Chevalier sont des noms portés par diverses familles huguenotes. Un *Charles d'Albiac*, sieur du Plessis, pasteur

(1) On trouve dans les registres paroissiaux de Grigny de nombreux actes de baptême et aussi de nombreux actes d'inhumation concernant des enfants parisiens, de parents tantôt connus, tantôt inconnus, apportés chez des « norrisses » habitant le village ou les fermes voisines.

(2) Crespin, *Histoire des Martyrs*, t. X, f<sup>o</sup>s 714 et 715.

(3) Vente de 1898, n<sup>o</sup> 4.955 du catalogue ; cf. *Bull. hist. de Corbeil*, 1898, p. 114.

à Angers, y fut tué en 1562 (1). Le hameau du Plessis-le-Comte touche au territoire de Grigny, sur celui de Fleury-Mérogis (2). *Antoine Chevalier*, élève du célèbre hébraïsant Vatable, fut nommé professeur à Genève le même jour que Th. de Bèze (1559), précédemment prieur de Saint-Éloi, près Longjumeau, et il revint à diverses reprises en Normandie son pays natal (3). *Marie du Jau* épouse à la Rochelle, en 1573, *Jean Chevallier*. *Etienne Chevallier*, d'une autre famille, receveur général des finances et membre du conseil de Jeanne d'Albret en 1569, est appelé tantôt seigneur de *Prunay*, tantôt « M. le général des Prunes » (4). Or Prunay est le nom de trois communes de Seine-et-Oise, et Esprunes, au-delà de Melun, était un fief de la grand'mère de Madame du Plessis-Mornay (Charlotte Arbaleste) qui se réfugia là, et ensuite chez M. de la Borde, son frère, après la Saint-Barthélemy (5).

Un grand domaine, dit « la terre de Grigny » a été vendu en 1897 à une société par le marquis de Talhouët-Roy. Parmi les précédents propriétaires ont figuré la marquise de Juigné, la duchesse de Padoue, la comtesse de Rigny, la comtesse de Cambacérès, la marquise de Blocqueville, le maréchal Davoust, prince d'Eckmühl, duc d'Auerstaedt.

\*  
\*\*

Pour en revenir aux *Mercier*, rappelons que *Jean Mercier* avait été le successeur de Vatable au collège de France ; c'est en étudiant le texte hébreu de la Bible qu'il devint protestant. L'helléniste Casaubon l'appelle « le plus savant de tous les chrétiens ».

*Josias*, son fils, conseiller d'État, né à Uzès, habita le château des Bordes, au pied de la colline de Grigny, avec sa famille. Sa femme était demoiselle *Anne Le prince* ; une de leurs filles épousa *Claude*

(1) *France protestante*, 2<sup>e</sup> éd. t. I, col. 90.

(2) C'était jadis une paroisse spéciale ; en 1683 le curé *Billard* fait son testament pardevant le curé de Grigny (Archives de la mairie de Grigny, état-civil, registre II).

(3) *France protestante*, 2<sup>e</sup> éd., t. IV, col. 308.

(4) *Bull. soc. hist. prot.*, t. III, p. 133.

(5) *Mémoires*, éd. de Witt. I, p. 64. Mme de Mornay raconte comment elle remonte la Seine sur le « corbillars », couche au « petit Laborde », échoue en face d'Yuri (Evry-Petit-Bourg), se réfugie au Bouchet et traverse la Seine à « Saint-Port ».

*de Saumaise*, « le prince des doctes, le phénix des critiques, l'Ératosthènes et le Varron de son siècle ».

Une autre fille de Josias Mercier, Anne, naquit le 16 mars 1602 (1).

Josias accompagna du Plessis-Mornay à la conférence qu'il eut avec du Perron à Fontainebleau. Il alla avec le ministre la Roche-Chandieu et Casaubon annoncer au roi l'indisposition de Mornay qui força les adversaires de suspendre les séances (5 mai 1599) (2). Il aida ensuite du Plessis-Mornay à rédiger « un sommaire escript de ce qui s'y étoit passé ». En 1600 il fut parrain d'Anne Casaubon (3); en 1601, député de l'Ile de France et secrétaire du synode de Jargeau, il fut nommé par l'assemblée de Sainte-Foy député général des Églises réformées de France auprès du roi et remplit ces fonctions jusqu'en 1605 (4).

C'est lui qui, en 1604, acheta, au nom du Consistoire, pour servir de cimetière aux protestants parisiens, le jardin de *Joachim Meurier* près du Pré aux clercs (actuellement le n° 30 de la rue des Saints-Pères) (5). Peut-être, en 1599, les protestants eurent-ils d'abord un cimetière à Grigny, ou les Mercier y possédaient un lieu de sépulture privé, pour leur famille et quelques autres : parmi les noms de personnes enterrées à Charenton, on trouve plus tard *Thomas de Lorme* « et sa famille exhumée de la terre des Bordes » (6).

Josias Mercier était en relation avec les protestants les plus connus de ce temps, pasteurs et érudits. Ils viennent lui faire visite ou s'arrêtent aux Bordes en allant dans le Midi : en 1607 c'est *Daniel Chamier*, pasteur à Montélimar, qui note dans son Journal de voyage (7) :

« Le 28<sup>e</sup> décembre, samedi, je partis l'après diné pour aller à Grigni. — Le 31<sup>e</sup> décembre, fûmes de retour le lundi ».

Sans doute il avait célébré le dimanche une sorte de service de

(1) *Registres* de l'église de Charenton, *Bull. hist. prot.*, t. XXI, p. 224,

(2) *Éphémérides* de Casaubon dans *Bull. hist. prot.*, t. XVIII p. 492.

(3) *France protestante*, t. III, p. 884.

(4) *France prot.*, t. III., p. 990; *Bull. hist. prot.*, t. XXXII, p. 12; *Quick, Synodicon*, I, 208, 226, 240.

(5) *Bull. hist. prot.*, t. XV, p. 467; *Encycl. des sc. rel.*, t. XII, p. 762.

(6) *Bull. hist. prot.*, 1885, p. 398.

(7) *Bull. hist. prot.*, t. II, p. 315.

fin d'année. Le voyage de retour dut être pénible : le 23 décembre déjà la Seine était prise à Paris. L'Estoile, de son côté, inscrit dans son journal de cette époque :

« Le 1<sup>er</sup> janvier. La froidure fust extrême et la gelée si grande et si aspre que de mémoire d'homme il ne s'en estoit veu de semblable ».

En 1608, autre visite de Chamier aux Bordes un dimanche :

« 16<sup>e</sup> mars. Nous partîmes à deux heures après-midi et allâmes coucher à Grigny, payant à Paris, pour trois chevaux, 3 livres 6 sols, à Villejuif autant 3 liv. 6 sols, à Juvisi 2 liv. 1 sol ».

Il repart de Grigny pour Grenoble où il arrivera huit jours après :

« Le lundi les chevaux de Juvisi vinrent nous prendre à Grigny, et payâmes 41 sols. Puis à Beauvais 51 sols, à Milly etc. » (1).

Cette même année 1608, en octobre, Josias Mercier était malade et recevait une visite de Casaubon. Nous les trouvons encore en correspondance en 1611 (2). En 1620 Pierre du Moulin, venant d'Alais où il a présidé le synode national, et se réfugiant à Sedan — car le roi a donné ordre de l'arrêter, — retrouve encore le chemin de cette maison hospitalière où nous l'avons vu, nouvellement consacré, débiter dans le ministère vingt ans auparavant :

« Je m'arrestay à Grigny chez Monsieur des Bordes-Grigny, mon intime ami, et y passay la nuict, et fis avertir ma femme de mon arrivée. Elle m'envoya mon frère Jean... Je pars donc de Grigny au soleil couchant » (3).

Un parent, sans doute le fils même de Josias, *Louis Mercier*, seigneur de Grigny, du Plessis-le-Comte et de la Norville, près Arpajon (alors Chastres sous Montlhéry) épousa *Madelcine Bigot*, dont nous retrouverons plus tard le frère *Isaac Bigot*, seigneur de Morogues, né le 26 décembre 1632 (4). Un Bigot, sieur de Vrain (évidemment Saint-Vrain au sud-est de la Norville), fut inhumé dans le cimetière protestant de Charenton (5). D'après deux actes inscrits à peu de distance l'un de l'autre sur le registre paroissial par le curé *Julien Cousin* : Louis Mercier, « estant au lict malade, a

(1) *Bull. hist. prot.*, t. II, p. 444. Beauvais est un hameau de la commune de Champcueil.

(2) *Bull. hist. prot.*, t. XVI, p. 580.

(3) *Bull. hist. prot.*, t. VII, p. 472.

(4) *France prot.*, t. II, col. 554.

(5) *Bull. hist. prot.*, 1885, p. 398.

fait abjuration de son hérésie » le 18 avril 1673, et communia publiquement deux jours après ; mais le 23 septembre il paraît être mort « estant dans l'hérésie », à Forêt-le-Roi. Son corps fut inhumé dans l'église « au haut du cœur (*sic*), du costé de l'Évangile » (1).

Les descendants des familles Mercier et de Morogues habitaient Grigny lors de la révocation de l'Édit de Nantes. Le 22 novembre 1685 Seignelay écrit à Louvois :

« Le roi m'ordonne de vous avertir, Monsieur, de prendre l'ordre de S. M. pour exempter du logement des troupes la maison que le sieur Bigot de Montroque, de la R. P. R., a au village de Grigny, étant en disposition de se convertir » (2).

La famille Bigot de Morogues est fixée aujourd'hui à Orléans.

Par les Morogues, les Mercier se trouvèrent alliés à la famille d'un autre pasteur qui prêcha sans doute à Grigny, mais dont l'histoire est surtout liée au nom d'Ablon, les *Laubéran de Montigny* (3).

\*  
\* \*

L'édit signé par le roi à Nantes en avril 1598 ne fut enregistré par le Parlement de Paris que le 25 février 1599. Nous avons vu que Pierre du Moulin arriva à Paris le 28. Dès le mois de mars peut-être (4) il célébra le culte chez Josias Mercier, et nombre de protestants parisiens firent chaque dimanche les six lieues de Paris à Grigny. Les uns venaient en carrosse, les autres par le « coche d'eau » en particulier par le bateau de Corbeil appelé *Corbillard*. Ils montaient de la berge au château en suivant sans doute le « chemin du port » (ou de *Porlut*) qui existe encore et porte précisément dans la partie montante le nom de « rue de *Morogue* ». Enfin beaucoup de gens peu fortunés venaient à pied de Paris à Grigny par la route royale qu'ils quittaient après Juvisy.

Le prêche était fait, matin et soir, par l'un des trois pasteurs de l'Église de Paris : Antoine de la Faye, François Laubéran de Montigny et Pierre du Moulin.

(1) Archives de la *Mairie* de Grigny, registre I, fol 79 recto et 80 verso. Les mots « estant dans l'hérésie », raturés une première fois, ont été rajoutés en surcharge. La Forêt-le-Roi est entre Dourdan et Etampes.

(2) Depping, *Correspondance administrative*, IV, 381.

(3) Cf. *Ablon*, recherches historiques par l'abbé P. Bonnin, p. 28.

(4) MM. Ch. Read et O. Douen, *Encyc. des sc. rel.*, t. I, p. 25, et VII, p. 669, art. *Ablon et La Faye*, disent : « en mai 1599 ».

Le clergé protesta vivement contre cette autorisation de l'exercice public à Grigny, bien qu'il fût absolument conforme aux articles de l'édit. L'ancien seigneur de Joyeuse, devenu le capucin Frère Ange, « criait pardessus les autres ». La populace fut si bien excitée qu'il fallut protéger contre elle les gens qui se rendaient à Grigny :

« Le Samedi 5<sup>e</sup> de ce mois (Juin 1599), par ordonnance de la justice émanée du roy, furent mises des potences à la Grève et à la Tournelle contre ceux qui outrageront, de fait ou de paroles, ceux qui iroient à Grigny » (1).

Malgré cela, quatre mois après, le fanatisme paraît le même :

« Le dimanche 5<sup>e</sup> septembre, aux huguenots revenans du prêche de Grigny, furent faits plusieurs affronts par un tas de populasse ramassée, dont il y eut quelques uns d'emprisonnés, et aussitôt eslargis, pour ce que ce n'étoit que paroles ; il y eust seulement une femme qui eust le fouet sous la custode, au petit Châtelet, pour avoir rué une pierre. Un bon garçon de libertin qui mesmes autrefois en avoit esté, et n'en estoit plus, s'estant rencontré avec d'autres à la porte Saint-Victor, qui broccardoient ceux qui revenoient du presche, ne voulant estre des derniers, demanda à ung en riant comment se portoit le petit troupeau de Grigny, et quel psaume on y avoit chanté. L'autre, sans s'estonner, promptement et fort à propos lui respondit : « On y a chanté le vostre et de ceux qui vous ressemblent :

Le fol malin en son cœur dict et croit  
Que Dieu n'est point, etc (2) ».

Les protestants, résignés à souffrir ces molestations de la part des Parisiens, désiraient du moins voir le lieu de culte rapproché de Paris à la distance minimum prescrite par l'édit, car beaucoup de personnes, surtout des petits enfants conduits à Grigny pour être baptisés, tombaient malades par suite de la longueur du chemin, ou du trajet en bateau, et l'hiver approchait. Il semble que Grigny n'ait jamais été considéré que comme un lieu de culte provisoire, où l'on ne s'occupa point de construire un temple.

Sully, le conseiller protestant d'Henri IV, habitait près de là, à Ablon, et peut-être les Laubéran de Montigny (3) et les Bigot de Morogues avaient-ils, dès 1599, dans cette même localité quelques-

(1) L'Estoile, *Journal de Henri IV*, p. 97 et 105.

(2) Psaume XIV, v. 1.

(3) D'après M. l'abbé Bonnin (*Ablon*, p. 28), le pasteur François Laubéran de Montigny n'acheta la seigneurie d'Ablon que le 10 juin 1603.

unes des terres qui se trouvent en leur possession au XVII<sup>e</sup> siècle. Toujours est-il que les commissaires députés pour l'exécution des édits de pacification accordèrent aux protestants le village d'Ablon « proche la rivière de Seine, du costé de Ville-neuve-le-Roy, pour y faire l'exercice public de leur Religion ». Ablon était encore à cinq lieues de Paris et cependant à une lieue et demie moins loin que Grigny.

Les lettres patentes du roi sont datées du 14 octobre 1599 et la publication en fut faite à Ablon par Logerot, huissier à cheval au Châtelet, le 12 novembre 1599 (1). D'autre part le premier baptême connu fait « au presche à Ablon » est du 23 janvier 1600. C'est par une erreur de rédaction (ou de lecture) que l'autobiographie de P. du Moulin porte : « L'an 1601 le lieu de l'exercice fut approché d'une lieue et mis à Ablon, à quatre lieues de Paris ».

Le culte cessa donc d'être célébré à Grigny entre la fin de novembre 1599 et les premiers jours de 1600. Peut-être fut-il transféré à Ablon le jour de Noël ou le premier dimanche de janvier.

Si nous pouvons, dans un autre article, étudier l'histoire de l'exercice du culte réformé à Ablon (1600-1606), nous aurons occasion de retrouver les Mercier de Grigny, Sully, et divers autres personnages qui habitaient au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle cette partie de l'Ile de France.

Nous ne savons s'il existe un rapport entre la révocation de l'édit de Nantes (octobre 1685) et le fait que l'église Saint-Antoine et Saint-Sulpice, à Grigny, fut enrichie d'une seconde cloche peu après cet acte, à la suite duquel le culte réformé fut interdit dans tout le royaume et les biens des protestants fugitifs, confisqués, furent souvent attribués aux établissements ecclésiastiques. Quoi qu'il en soit, voici l'acte de baptême de la cloche inscrit, à sa date, sur les registres paroissiaux (2) :

« Le 25<sup>e</sup> de novembre 1685 a esté fondue la 2<sup>e</sup> cloche de la paroisse de Grigny et fut nommée *Marie-Charlotte* par Monsieur de Daverduin et dame Marie Fouret, dame du fief de la Crosse, lorsque

(1) M. Ch. Read, mort en décembre 1898, a publié ce document dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, en 1891, p. 349.

(2) Cf. *Bulletin de la Société Historique de Corbeil*, 1896, p. 57 : *les Cloches de Soisy-sous-Etiolles*, par M. l'abbé Colas, et 1898, p. 47, la cloche de S. Léonard de Corbeil (*Louise Michel*) dans le compte-rendu de l'inauguration du Musée St-Jean, par M. Dufour.

la bénédiction en fut faite avec les cérémonies ordinaires, prédication dans l'église par nous curé soussigné de la paroisse, assisté de Monsieur le curé de Ris, le sixiesme de may de l'année mil six cens quatre vingt six ».

C. Daverdoing, Marie Fouret, J. Cousin (1).

Jacques PANNIER,

Pasteur à Corbeil.

(1) Cette cloche n'existe certainement plus, car il n'en est pas fait mention dans les *Inscriptions de la France*; l'auteur, le Bon de Guilhermy, cite seulement, pour Grigny, une cloche datée de 1541, nommée Marie et faite aux frais des paroissiens de cette commune.

Dans le 1<sup>er</sup> registre de l'état-civil, aux archives municipales de Grigny, nous avons encore relevé un autre épisode d'histoire religieuse, sans rapport d'ailleurs avec les précédents, et nous le notons ici à titre de curiosité: c'est l'acte de réparation d'un blasphémateur en 1667:

« L'an mil six cent soixante sept, le dix neufvième de Juin, Louis Blot, vigneron à Grigny, ayant esté atteint et convaincu d'avoir meschamment et horriblement blasphémé contre la Majesté de Dieu; pour satisfaire à Dieu, au Roy et à la justice conformément aux ordonnances données contre les jureurs et blasphémateurs du St Nom de Dieu et tout nouvellement le 14 de juillet 1666, lues et publiées par moy, curé soussigné, au prosne de la grand messe le vingt-quatrième d'avril mil six cens soixante-sept, ledit Blot, pour la première fois, a comparu en face l'église, à deux genoux, devant le grand autel de l'église de Grigny, versant beaucoup de larmes, a demandé pardon à Dieu, au Roy et à la justice, de plus a donné une amende de 15 solz à ladite église, avec protestation de ne retomber jamais dans ces horribles péchés ».

